

HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES

PRESENTEE DEVANT L'UNIVERSITE DE LILLE :

- VU la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur
- VU le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984
- VU l'arrêté du 23 novembre 1988 sur l'habilitation à diriger les recherches
- VU l'arrêté du 13 février 1992
- VU les rapports des rapporteurs

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LILLE :

- Autorise Mme DIAS-CHIARUTTINI Ana
à présenter une habilitation à diriger des recherches en : Sciences de l'éducation

Sur le sujet suivant : La littérature telle qu'on l'enseigne: contribution à une approche didactique de la réception.

La présentation aura lieu : le 09/12/2019 à 14h00, Domaine du Pont de Bois - Maison de la recherche - Bâtiment F - Salle FO.44

- Désigne :

Garant – M. REUTER Yves – Professeur émérite - université de Lille

Rapporteur – M. CHABANNE Jean-Charles – Professeur des universités - Ifé - ENS Lyon

Rapporteur – Mme BULEA BRONCKART Ecaterina – Professeur des universités - Université de Genève

Rapporteur – Mme BISHOP Marie France – Professeur des universités - Université de Cergy Pontoise

Membre – Mme LACELLE Nathalie – Professeur des universités – Université du Québec à Montréal

Membre – Mme BAUJARD Corinne – Professeur des universités – Université de Lille

Pour constituer le jury de présentation de cette Habilitation à diriger des Recherches.

Lille, le 28/11/2019

**Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée aux Affaires Doctorales**

Pr Nil TOULOUSE

